

M I N I - V A L



AGENDA DÉCEMBRE 2018 – JANVIER 2019

14 déc.	Les Dynamiques - Souper de Noël des aînés 2018
17 déc.	Séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2019 à 19 h
21 déc. au 6 janv.	Fermeture du bureau municipal
15 janv.	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

Sommaire Informations communautaires

Informations municipales.....	p. 2
À vendre-Tracteur/Souffleur Vohl.....	p. 3
Stationnement et déneigement	p. 3
Hommage à Johnny Cash.....	p. 3
Patinoire.....	p. 3
Remerciements paroissial.....	p. 4
Les Dynamiques-Souper de Noël des aînés.....	p. 4
La recette à René.....	p. 4

**DÉCEMBRE
2018**

Municipalité de Val-Racine
2991, chemin St-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819-657-4790
vracine@explornet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca



INFORMATIONS MUNICIPALES

UNE ANNÉE 2018 BIEN REMPLIE

Merci aux conseillères et conseillers Fannie Lecours, Angèle Rivest, Serge Delongchamp, Tania Janowski, Adrien Blouin et Sylvain Bergeron, de même qu'à notre directrice générale Chantal Grégoire et à notre inspecteur municipal, Steve Turcotte pour les efforts déployés au cours de cette année 2018 qui n'a pas été de tout repos à bien des égards.

Le conseil municipal a accepté l'invitation que lui avait faite le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET, l'ex-MTQ), de prendre la responsabilité de déneiger le chemin Bury sur une distance de 6,75 km. Ce trajet supplémentaire fait en sorte que nos employés municipaux Steve Turcotte, Denis Duquette, Daniel Grenier et Germain Grenier, déneigeront le chemin Piopolis, comme ils le faisaient déjà, et poursuivront sur le chemin Bury jusqu'à l'intersection de la route 263 à Piopolis. Ce contrat gouvernemental signé en 2018 est d'une durée de cinq ans, renouvelable. En raison de la distance supplémentaire et du fait que notre vieux camion International devait de toute façon être remplacé, la municipalité a acheté un camion Western Star, plus gros, en mesure de transporter une plus grande charge d'abrasif et de sel. Cette plus grande charge utile sera également avantageuse pour les travaux de voirie en été.

Ce nouveau camion a nécessité l'agrandissement du garage. Ces deux projets, sans entrer dans les détails, ont nécessité plusieurs rencontres avec les fournisseurs du camion et d'équipements, des consultations avec ingénieurs et architectes, des appels d'offres, et entraîné certaines situations inattendues.

Nous avons également adopté des règlements indispensables à une saine vie communautaire. Cela a fait de 2018 une année extrêmement bien remplie.

Notre inspecteur en bâtiment, Ghislain Lambert a de plus émis des permis pour une valeur de plus de 855 000 \$. Notre richesse foncière globale est maintenant de plus de 38 000 000 \$. En 2018, Val-Racine a aussi vu arriver de nouveaux résidents, accueilli des investissements immobiliers et d'affaires.

C'est ainsi que dans le cadre de notre Politique d'aide financière aux entreprises, la municipalité a effectué un premier remboursement aux promoteurs du Parcours de marche au cœur de Mégantic pour des dépenses encourues.

Un deuxième projet touristique d'un autre promoteur a également été approuvé par le conseil municipal et sera éligible à une aide financière en 2019 sur présentation des factures payées. Cette Politique d'aide financière aux entreprises peut être consultée sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet « Affaires municipales ».

En terminant et en cette période des Fêtes et pour toute l'année 2019, je vous souhaite du bonheur à partager en famille, avec les amis, au travail et la santé pour en profiter. Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2019 !

Pierre Brosseau, maire

À VENDRE – TRACTEUR/SOUFFLEUR VOHL

La municipalité souhaite se départir de son tracteur/souffleur. Faites parvenir votre soumission dans une enveloppe scellée avec la mention « tracteur/souffleur Vohl ». N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées. La date limite pour la réception des soumissions est le **MARDI 15 JANVIER 2019 à 15 h** au bureau municipal. Pour info : vracine@xplornet.com

STATIONNEMENT ET DÉNEIGEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Comme à chaque hiver, nous vous rappelons les informations suivantes. Il est strictement interdit :

- d'envoyer de la neige sur les voies publiques
- de traverser la neige de sa cour de l'autre côté du chemin
- d'accumuler de la neige dans l'accotement lors du déneigement des boîtes aux lettres
- de se stationner sur les voies publiques sur tout le territoire de la municipalité de 24 h à 7 h et ce jusqu'au 15 avril



Ces pratiques sont dangereuses pour les usagers de la route, les employés et les équipements de déneigement de la municipalité. Nous vous demandons de respecter ces directives.

De plus, **les bacs à ordures et de recyclage** doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. C'est votre devoir de bien **déposer vos bacs dans vos entrées de cour et non pas sur l'emprise de la voie publique**. Cette façon de faire est également à suivre durant les autres saisons. Nous vous souhaitons un bel hiver !

HOMMAGE À JOHNNY CASH

La salle communautaire de Val-Racine était remplie à pleine capacité le soir du jeudi 22 novembre pour le spectacle de Tennessee Two en hommage à Johnny Cash. Le duo formé du chanteur Mario Dubé et du guitariste Luc Leblanc a partagé son amour de l'auteur-compositeur-interprète de renom, dans une prestation truffée d'anecdotes concernant la vie de l'Homme en noir.

PATINOIRE



L'horaire habituel pour le patinage libre et le hockey sera à nouveau en vigueur aussitôt que la température sera propice pour la fabrication de glace. La collaboration coutumière des utilisateurs est toujours souhaitée afin que la patinoire demeure accessible et fonctionnelle.

Nous suggérons aux parents de faire lire aux enfants les règles à suivre :

- 1) Rangez les pelles à l'intérieur après les avoir utilisées.
- 2) Rangez les équipements de hockey : bâtons, rondelles etc...
- 3) Le local de la patinoire n'est pas un endroit pour entreposer les choses personnelles, les articles sportifs doivent être rapportés à la maison après chaque utilisation.
- 4) Le local doit être toujours bien rangé.

REMERCIEMENTS SOUPER PAROISSIAL

Les membres du Conseil de gestion de l'église de Val-Racine tiennent à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'organisation du souper paroissial. Toute l'aide reçue a été grandement appréciée. Sans vous, la réussite d'un tel évènement n'aurait pas été possible !

Un gros merci également aux 392 personnes qui sont venues nous encourager. Cette levée de fonds nous a permis d'amasser 5 274,09 \$ en profits nets pour notre église.

Merci beaucoup à tous nos commanditaires!

Caisse Desjardins Région Mégantic
Municipalité de Val-Racine
Dépanneur Woburn inc.
Maison Usinex
Centre funéraire du Granit
Luc Berthold, député (publicité)

Chevaliers de Colomb 7455
Fromagerie La Chaudière
Les Entreprises Luc, Louis, Alain inc.
Caster centre de l'auto Perron
Coiffure Nomade

LES DYNAMIQUES – RAPPEL POUR LE SOUPER DE NOËL DES AÎNÉS 2018

Vendredi prochain le 14 décembre les membres du comité Les Dynamiques vous attendront avec plaisir à partir de 17h00 à la salle du centre communautaire de Val-Racine.

Nous vous offrirons un apéritif de bienvenue et le repas méchoui sera servi aux environs de 18h00. Un diaporama de photos tournera en boucle pendant le repas et des jeux, des histoires et des chansons animeront la soirée. Votre participation active est grandement appréciée.

N'oubliez pas d'apporter vos consommations autres que le thé et café qui seront fournis.

Comme l'an dernier, nous aimerions vous prendre en photo pour nos réserves de souvenirs à partager.

LA RECETTE À RENÉ

Mijoté de jarret de porc en fête

Ingrédients	Méthode
4 jarrets de porc tranchés (650 gr. environ) 1/4 tasse de farine Sel, poivre, cannelle 60 ml d'huile végétale 3 oignons moyens coupés en cubes 3 carottes moyennes coupées en cubes 2 cuil. à soupe de gingembre frais haché Le jus d'une grosse orange (type Navel) 1 cuil. à soupe de zestes d'orange 1 x 796 ml (28oz) tomates en cubes 250 ml de vin blanc et une branche de romarin frais Sel et poivre au goût	Mélanger la farine, sel, poivre et une pincée de cannelle. Enfariner bien les morceaux de porc. Faire chauffer l'huile à feu doux et y faire dorer le porc de tous les côtés. Ajouter les carottes, oignons, gingembre et bien faire revenir le tout. Ajouter le jus d'orange, les zestes et le vin blanc. Mettre le tout dans une mijoteuse électrique. Ajouter les tomates en cubes et le romarin. Faire cuire à chaleur douce environ 5 heures. Saler, poivrer au besoin.

Pépère Noël Poulin

PASSEZ UN TRÈS JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET UNE EXCELLENTE ANNÉE 2019 !